Communiqué du CH Maine aux inscrits de la base Faune-Maine, et de la liste de discussion Obs Maine - N'attendez pas le dernier moment pour nous retourner vos fiches d'homologation.

Merci de consacrer quelques minutes à la lecture de ce message.

Il est destiné à apporter des précisions sur la rédaction des fiches d'homologation pour le CH Maine.

En premier lieu, nous signalons à tous les observateurs d'oiseaux des espèces soumises à homologation que le taux de retour des fiches est en légère baisse même s'il reste convenable.

Nouveauté importante

Le CH Maine a procédé à la validation directe d'un certain nombre de données à partir de l'interface de la base VisioNature Faune Maine, sur la base de photos jointes lors de la saisie. Il encourage tous les observateurs à joindre une ou plusieurs photos quand cela est possible.

N'attendez pas le dernier moment pour nous retourner vos fiches d'homologation.

Certains d'entre vous n'ont toujours pas fait parvenir de fiche(s) pour des données de 2015, 2014 et même 2013, quelquefois au-delà! Par conséquent, ces données ne peuvent pas être prises dans les synthèses annuelles pour les revues de nos deux départements.

Aussi, nous vous incitons à les rédiger au plus vite (de préférence au format Word) pour les faire parvenir sans délai au CH Maine. Il en reste encore beaucoup.

Les photos jointes devront être compressées pour ne pas dépasser 300 Ko.

1. Le CH Maine reçoit régulièrement des fiches qui ne mentionnent que des circonstances de l'observation (seule la première page est remplie), sans autre support d'accompagnement. Les membres du Comité ne doutent pas de votre bonne foi mais il leur faut tout de même une description aussi complète que possible de l'oiseau observé afin qu'ils soient bien convaincus que vous avez vu l'espèce proposée (bien noter par exemple les éléments permettant d'exclure de façon certaine une espèce voisine).

Important: après avoir rédigé votre fiche, demandez-vous si - à la simple lecture de votre description - le membre du CH Maine qui la lit est capable de mettre un nom avec précision sur l'espèce décrite. Sera-t-il en mesure d'éliminer une ou des espèces voisines ?

Non ? Alors, rajoutez les détails qui le permettront.

2. <u>Un autre point important:</u> Nous devons garantir à nos partenaires et au monde naturaliste en général une qualité irréprochable et une bonne fiabilité des données qui apparaissent sur Faune-Maine. Si des demandes de compléments d'informations concernant des fiches d'homologation reçues par le CH Maine ou des demandes de vérification faites auprès d'observateurs restent trop longtemps sans réponse et encombrent inutilement la liste des données à valider, ces données seront automatiquement invalidées au cours de la séance plénière du CH Maine suivante.

Merci de vérifier si vous n'êtes pas dans ce cas : en allant sur le portail Faune Maine, vous voyez maintenant apparaître vos données homologables et qui n'ont pas encore fait l'objet de la rédaction d'une fiche.

Si oui, régulariser dans les meilleurs délais en allant consulter puis modifier (voire supprimer vous-même) ces données. N'hésitez pas à demander des précisions ! N'hésitez pas non plus à venir consulter les pages internet du CH Maine sur la page d'accueil du site de la base en ligne "Faune Maine". Vous pourrez y trouver tous les renseignements sur le fonctionnement et le règlement du CH Maine, les listes des espèces homologables et des dates extrêmes d'arrivée/départ des oiseaux migrateurs, ainsi que des modèles de fiche vierge à remplir .

Merci de votre compréhension et de votre collaboration active qui permet de faire progresser les connaissances naturalistes de nos 2 départements.

Bien amicalement et bonnes observations.

Pour le CH Maine, le 22/11/2015,

Dominique Tavenon et Christian Kerihuel (secrétaire et secrétaire adjoint).